



**Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
16 février – 23 février 2011**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Olivier Pitre, Coordonnateur
SESAT
Tél: (819) 732-8809 poste 8224
Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Le Soleil

Jean-François Cliche

19 février 2011

Gaz de schiste: des eaux de fracturation où survivent les truites



[Agrandir](#)

La Ville de Trois-Rivières a testé des échantillons de l'eau ayant servi à fracturer le puits que possède la gazière Talisman à Fortierville.

PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL



Jean-François Cliche

Le Soleil

(Québec) Les eaux de fracturation qui sortent des puits de gaz de schiste sont-elles aussi polluées qu'on le dit? D'après des analyses de la Ville de Trois-Rivières et dont *Le Soleil* a obtenu une version préliminaire, si l'on y trouve d'assez grandes quantités de graisses minérales, il semble qu'elles soient assez propres, avant même d'avoir été traitées, pour que la truite y survive...

Du 5 au 18 janvier, la municipalité a reçu 22 voyages de camions-citernes transportant l'eau qui a servi à fracturer le puits que possède la gazière Talisman à Fortierville. En principe, d'autres auraient dû suivre en provenance de deux autres puits, mais le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a fait arrêter ces transferts parce que la compagnie n'avaient pas les permis nécessaires.

Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Recommander 18

Tweeter 4

À LIRE AUSSI

- Aleris: 750 000 \$ en taxes impayées
- Le Rapibus s'approche du lac Beauchamp
- Verglas, pluie et nids de poules
- Exit le Rochon et vive le nouvel Adélarde-Dugré
- Barrage délabré

SUR LE MÊME THÈME

Parcs | Ville de Trois-Rivières

DU MÊME AUTEUR

- Dix ans après la découverte du code génétique, les scientifiques saluent cette révolution médicale
- Vers les «génomistes»?
- Gaz de schiste: un outil de surveillance de moins
- Effet de balancier
- Gaz de schiste: une proportion record de fuites

Le technicien en épuration des eaux de Trois-Rivières Steve Hamel a tout de même pu effectuer diverses analyses de l'eau de chacun de ces 22 arrivages. Il a examiné une trentaine de paramètres qui avaient auparavant été identifiés comme sensibles - en accord avec des experts des Affaires municipales et du Développement durable, précise M. Hamel - lors de tests préliminaires effectués cet automne sur 74 paramètres différents.

Et les résultats obtenus jusqu'à maintenant montrent une eau qui, de manière générale, n'est pas particulièrement sale ni difficile à traiter, dit M. Hamel.

Les daphnies en meurent

Comme on le fait souvent pour tester la toxicité de l'eau, des truites et des daphnies ont même été plongées pendant 10 jours dans l'eau de fracturation non traitée d'une des 22 livraisons. Les truites, un poisson pourtant réputé intolérant à la pollution, ont survécu à ce traitement, mais les daphnies n'ont cependant pas eu cette chance.

«Je ne sais pas à quoi les daphnies sont plus sensibles par rapport aux truites, c'est une question que je vais devoir éclaircir», a admis M. Hamel lors d'un entretien téléphonique. En outre, avertit le technicien, il s'agit là de données qui ne concernent qu'un seul puits, et qu'il est permis de penser que le tableau puisse changer d'un endroit à l'autre, selon la composition du sous-sol.

À preuve, l'eau du puits de Fortierville recelait en moyenne 1120 milligrammes par litre (mg/l) de chlorures et 780 mg/l de sodium, alors que le site Web de la gazière Questerre indique que l'eau de fracturation en contient habituellement de cinq à six fois plus (6000 et 4000 mg/l respectivement).

Parmi les autres éléments à retenir, notons que deux indicateurs généraux de pollution, soit la «demande chimique en oxygène» (DCO) et la demande biologique en oxygène (DBO5) sont relativement élevées, avec des moyennes de 1237 et 520 mg/l. Il est difficile de savoir d'où vient cette demande, dit M. Hamel, mais il souligne que la DCO est en partie une question de saison et que les égouts de Trois-Rivières ont souvent des valeurs qui tournent autour de 1000 mg/l «au printemps, quand l'eau de fonte ramasse toutes sortes de choses».

Les concentrations d'huiles et de graisses minérales sont elles aussi assez élevées, avec des teneurs avant traitement des eaux de 6,9 à 12 mg/l. Par comparaison, la norme québécoise pour la contamination des eaux souterraines est de 3,5 mg/l au maximum. Les installations d'épuration de Trois-Rivières font baisser ces taux jusqu'à 0,1 mg/l, mais il faut rappeler ici que l'industrie ne récupère qu'environ la moitié de ses liquides de fracturation, l'autre moitié demeurant dans le sol.

Selon le biologiste Vincent Perron, porte-parole de Talisman, il s'agirait «de graisses dont on se sert pour les joints d'équipement. Ça provient de nos opérations, et non de la formation géologique [de l'Utica, visée par l'industrie]».

Pour le reste des paramètres testés, l'eau qui a servi à fracturer le puits de Fortierville respectait, avant même d'avoir été traitée, les normes de rejet dans l'environnement (pour l'éthylèneglycol et le diéthylèneglycol), quand ce n'était pas carrément les normes pour l'eau potable (sulfates, nitrites/nitrates, benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes et baryum).

Nord-Info et Voix des Mille-Iles
Valérie Maynard
18 février 2011

Front commun chez les organismes de bassins versants de la région de Lanaudière



Publié le 18 Février 2011
Valérie Maynard

Exploration et exploitation des gaz de schiste

Le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (Cobamil), de concert avec la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption, l'Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne et l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé, demande au gouvernement du Québec de décréter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

Sujets : **Parcs à titre de maître** , **Région de Lanaudière**

Dans une résolution récemment adoptée par les quatre organismes de gouvernance de l'eau par bassin versant dont le territoire est situé en tout ou en partie dans la région de Lanaudière, le Cobamil souligne que les décisions à venir inhérentes à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste impliquent des modifications de l'occupation et des usages des territoires concernés et des impacts potentiels sur l'intégrité et la pérennité des eaux de surface et souterraines.

Par conséquent, l'organisme estime que le développement de la filière gaz de schiste devra inclure l'application du principe de précaution en matière de santé et de sécurité publique, tout en étant encadrée de façon rigoureuse et sans contrainte de temps par l'acquisition de toutes les connaissances pertinentes de la part des citoyens et des organismes publics et privés concernés.

Par conséquent, l'organisme estime que le développement de la filière gaz de schiste devra inclure l'application du principe de précaution en matière de santé et de sécurité publique, tout en étant encadrée de façon rigoureuse et sans contrainte de temps par l'acquisition de toutes les connaissances pertinentes de la part des citoyens et des organismes publics et privés concernés.

Rappelons que les organismes de bassins versants, dont le Cobamil, ont été désignés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à titre de maître d'œuvre dans la gouvernance de leurs zones respectives de gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Ces organismes ont un mandat et un devoir de concertation, conciliation, information et planification avec les acteurs de l'eau afin d'assurer la protection et la réhabilitation de la qualité de l'eau et des écosystèmes des bassins versants de leurs zones respectives de gestion intégrée de la ressource eau.

Pour en savoir davantage sur le Cobamil, contactez Elsa Dufresne-Arbique, directrice générale, au **450-818-8565** , ou visitez le [www.cobamil.ca].

Pour une épargne rock and roll...
Lancez-vous et obtenez une prime de 25 \$

J'embarque

ING DIRECT
c'est votre intérêt qui compte™

Peu de risques à long terme, dit un géologue de Talisman



[Agrandir](#)

Plusieurs citoyens réclament un moratoire sur le gaz de schiste.



Charles Côté
La Presse

Les forages gaziers posent peu de risques à long terme, contrairement à ce qu'affirmait récemment l'ingénieur et géologue Marc Durand, selon Jean-Yves Chatellier, géologue principal de Talisman.

«On veut répondre à M. Durand, qui pose d'excellentes questions, parce que les réponses ne se trouvent pas toutes dans la documentation scientifique au Québec», a affirmé M. Chatellier à *La Presse*.

Géologue pétrolier depuis 30 ans, M. Chatellier est un spécialiste des failles souterraines et des sédiments, comme le shale d'Utica, qui contient le gisement gazier au Québec. Il est vice-président du comité scientifique de l'Association américaine des géologues pétroliers.

«Le point le plus important est l'imperméabilité de la couche au-dessus de l'Utica, qu'on appelle le shale de Lorraine, dit-il. Il est étanche et ne fracture pas.»

Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Recommander

Tweeter 0

DOSSIERS»



Dossier

Gaz de schiste

Consultez notre dossier complet sur les enjeux de l'exploitation du gaz de schiste. »

À LIRE AUSSI

- Deux Québécois sur la planète Jackson
- Une relève de qualité et bien encadrée se pointe en surf des neiges
- Les sages-femmes lancent un cri d'alarme
- Damien Silès
- Anecdote révélatrice

DU MÊME AUTEUR

- Un projet immobilier sème la controverse à Saint-Bruno
- Peu de risques à long terme, dit un géologue de Talisman
- Les ingénieurs prônent un moratoire

M. Durand avait affirmé qu'on ne connaissait pas suffisamment le sous-sol québécois pour dire que l'eau souterraine ne pourrait pas être contaminée par l'intermédiaire des failles naturelles.

- Un ajout de pollution inacceptable, selon l'AQLPA

Au sujet de l'état des connaissances, M. Chatellier ne contredit pas M. Durand. «C'est vrai qu'on ne connaît pas tout, mais on commence à comprendre l'existence de ces zones possibles de migration», dit-il.

«Il y a quelques grandes failles qu'on connaît et il y a des passages naturels de gaz qui existent aujourd'hui.»

«Si on touche une de ces failles en forant, on a un gas kick et on doit intervenir très rapidement pour cimenter cet endroit.»

Il y a deux façons d'en savoir plus sur le sous-sol: faire de la sismologie en trois dimensions et faire d'autres forages. Deux entreprises coûteuses que seule l'industrie peut mener à terme.

Durabilité des puits

M. Durand soulevait aussi des doutes sur la durabilité des puits. Il affirmait qu'ils pouvaient représenter un risque sur un horizon de plusieurs décennies, alors que les entreprises gazières seraient depuis longtemps disparues et leur responsabilité effacée.

À cet égard, M. Chatellier n'offre pas de données précises, bien que des centaines de milliers de puits pétroliers et gaziers aient été abandonnés sur le continent.

Cependant, il affirme que les conditions pouvant entraîner une corrosion ne sont pas réunies dans le sous-sol québécois. «Il n'y a pas d'eau mobile dans l'Utica et le Lorraine, sauf parfois le long de failles, dit-il. Il n'y pas d'oxygène non plus. Alors, pour la corrosion, on n'a pas les éléments. Et il n'y pas non plus de sulfure d'hydrogène (H₂S), qui est très corrosif.»

«Il faut que le ciment soit bien fait, dit-il. Si on a du bon ciment, le puits peut rester intègre pendant des décennies. On a des puits en Alberta qui résistent depuis 80 ans même s'il y a du H₂S.»

Enfin, sur un autre sujet de préoccupation de M. Durand, la migration du gaz après la fermeture des puits, M. Chatellier affirme que les quantités seraient négligeables. «On cimente le puits quand il n'y a plus de pression, dit-il. Il n'y a plus de gaz qui va sortir.»

Cyberpresse
Gerry Angevine
22 février 2011

Gaz de schiste: le Québec devrait s'inspirer du Nouveau-Brunswick



[Agrandir](#)

Le Québec devrait s'inspirer de l'expérience du Nouveau-Brunswick, qui a mis en place un processus d'«étude d'impact sur l'environnement par étapes» afin d'assurer une planification convenable et de traiter des enjeux soulevés par des citoyens préoccupés.

PHOTO: ARCHIVES LA PRESSE

Gerry Angevine

L'auteur est économiste principal au Centre des ressources mondiales de l'Institut Fraser.

Autrefois trop coûteux à produire, le gaz de schiste est soudainement devenu l'une des ressources les plus prisées en Amérique du Nord en raison des avancées technologiques - comme le forage horizontal et la fracturation hydraulique en plusieurs étapes - qui ont rendu son extraction viable économiquement, même lorsque son prix est relativement faible.

Au Québec, plusieurs entreprises s'intéressent à la production de gaz provenant du shale de l'Utica dans les basses terres du Saint-Laurent qui, selon les estimations, contiendrait au moins 40 billions de pieds cubes de gaz extractible. Bien que des communautés en Colombie-Britannique, au Texas, en Louisiane, en Pennsylvanie et en Arkansas aient accepté le développement du gaz de schiste et les avantages économiques qui en découlent, le Québec hésite à saisir cette opportunité, comme en témoignent les appels à un moratoire sur le développement de cette ressource.

Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Recommander 3

Tweeter 1

Annonces Google

[Prix Du Gaz](#)

[Québec](#)

[De L Environnement](#)

[Gaz Naturel](#)

Le Québec devrait plutôt s'inspirer de l'expérience du Nouveau-Brunswick, qui va de l'avant avec le développement de son propre gaz de schiste conformément à un cadre réglementaire détaillé et défini dès le départ afin d'assurer la protection de l'environnement.

Les expériences de développement du gaz de schiste en Colombie-Britannique et ailleurs portent à croire - malgré des différences dans les conditions géographiques d'une région à l'autre - que le gaz de schiste du Québec peut être développé de manière responsable et dans le respect de l'environnement. Le gouvernement du Québec peut adopter la réglementation nécessaire afin de protéger l'environnement et de garantir que les propriétaires fonciers reçoivent une indemnité adéquate pour permettre aux exploitants de gaz naturel d'accéder à leur terrain.

Un moratoire ne ferait qu'empêcher les Québécois de profiter des avantages économiques découlant d'un développement responsable. Ces avantages peuvent comprendre une réduction du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises en raison des redevances versées à l'État par les producteurs de gaz de schiste.

Plutôt que de bloquer tout développement à l'aveuglette, le Nouveau-Brunswick saisit l'occasion de développer son gaz de schiste. On estime que ses ressources atteignent 60 billions de pieds cubes. Selon Bruce Northrup, ministre des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, son gouvernement «appuie l'expansion responsable du secteur du gaz naturel, tout en veillant à la sécurité des propriétaires fonciers et de notre approvisionnement en eau souterraine. [...] Nous voulons que l'exploration et la mise en valeur des gaz de schiste se fassent dans le respect de l'environnement afin d'être sûrs de pouvoir profiter des retombées économiques possibles pour notre province».

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est convaincu que l'actuel cadre législatif est plus qu'adéquat compte tenu de la faible activité de l'industrie dans cette province, qui se concentre principalement sur l'exploration. Il a mis en place un processus d'«étude d'impact sur l'environnement par étapes» afin d'assurer une planification convenable et de traiter des enjeux soulevés par des citoyens préoccupés. Ce processus implique que les impacts potentiels sur l'environnement soient répertoriés avant la mise en oeuvre d'un projet, de sorte qu'il soit possible d'en éviter les conséquences négatives.

Afin de comprendre comment l'industrie fonctionne ailleurs, M. Northrup et des collègues du ministère de l'Énergie et du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick ont récemment visité des sites de production de gaz de schiste en Arkansas, où le shale de Fayetteville occupe plus de 23 000 kilomètres carrés et où près de 3000 puits ont été forés. Ils ont constaté à quel point l'industrie du gaz de schiste a stimulé l'économie et, selon M. Northrup, a enrichi l'Arkansas, un État traditionnellement pauvre.

De plus, ils ont rencontré des propriétaires fonciers, des environnementalistes, des employés d'entreprises de production gazière, des fonctionnaires et des politiciens afin de s'informer directement au sujet des préoccupations et des défis environnementaux liés au développement du gaz de schiste et de voir comment on a relevé ces défis.

Il ne s'agit que d'une partie du programme du Nouveau-Brunswick visant à mettre en place un cadre approprié pour le développement du gaz de schiste. Les décideurs de cette province ont appris qu'il est essentiel que les exploitants de puits de gaz naturel fournissent des renseignements détaillés au sujet de la quantité d'eau qu'ils prévoient utiliser et un compte rendu complet des autres ressources qu'ils prévoient injecter à la tête du puits pour faciliter la «fracturation» des schistes argileux sous la surface terrestre. De plus, ils ont compris l'importance de recycler autant que possible l'eau injectée afin de garantir qu'il en restera suffisamment pour l'agriculture et les autres usages.

Bien que le Nouveau-Brunswick soit enthousiaste à l'idée de faire profiter ses citoyens des avantages économiques du développement des gaz de schiste, son gouvernement est conscient du fait que des normes de protection environnementale élevées sont requises. Le Nouveau-Brunswick jette les bases d'un développement responsable du gaz de schiste, dont l'exploitation risque de se faire à grande échelle.

Le Québec ne devrait-il pas suivre l'exemple du Nouveau-Brunswick, plutôt que de simplement dire « non » au développement du gaz de schiste?